

PROCES-VERBAL ET COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GUICHE

Vendredi 21 Novembre 2025, salle de réunion de la mairie, 20 heures

Présents :

Mesdames : Jocelyne MOLLET, Isabelle LONGUEVILLE, Lucie DEBARNOT, Annick SURIVET

Messieurs : Gérard SCHALL, Alain LAROCHE, Pierre SIMONNOT, Daniel GUINGAND Anthony DECERLE,

Absents :

Monsieur Tom GAUTIER donne pouvoir à Madame Jocelyne MOLLET

Secrétaire de séance : Madame Lucie DEBARNOT

Madame Jocelyne MOLLET, Maire ouvre la séance à 20h05

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 17 Octobre 2025.

- Délibération : Madame le Maire présente au conseil municipal une deuxième offre de Monsieur et Madame KELLER pour l'achat d'une partie de la parcelle AO119 de 4000 euros qui fait suite à leur première offre de 2000 euros délibération 20250904 du 5 septembre 2025. Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acheteur.

Votants : 10 oui : 10 Non : 0 adopté à l'unanimité

- Délibération : Madame le Maire demande au conseil municipal de nommer trois responsables d'affouages à la demande de l'ONF. Après discussion sont proposés Alain LAROCHE, Anthony DECERLE, Daniel GUINGAND
Votants : 10 oui : 10 Non : 0 adoptée à l'unanimité.
- Délibération : Madame le Maire demande au conseil municipal de définir les délais des affouages. Après discussion les dates retenues sont :
Pour effectuer les coupes : du 1/12/2025 au 15/04/2026
Pour enlever : du 1/7/2026 au 30/09/2026
Votants : 10 oui : 0 non : 10 adoptée à l'unanimité
- Délibération : Madame le Maire présente au conseil municipal la nécessité de faire une Décision Modificative au budget communal 2025.
- Il faut ajouter 20 000 € en investissement au chapitre 21 immobilisation corporelle : article 2151 réseaux de voirie
 - Enlever 20 000 € en fonctionnement au chapitre 11 charges à caractères générales article 60612 énergie – 5000 €, article 615221 Entretien et réparation autres bâtiments – 10 000 € article 615228 Entretien et réparation bâtiments public – 5000 €
Total chapitre 11 = - 20 000€
- Votants : 10 oui : 10 non : 0 adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Gérard Schall, 1^{er} adjoint présente le RPQS rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau. Il est consultable en mairie.

Madame le Maire présente le rapport annuel du SIRTOM il est consultable en mairie.

Madame Le Maire présente les chiffres de « la petite épicerie » sur les 10 derniers mois. La matinée du dimanche présente proportionnellement le meilleur jour de la semaine.

Madame le Maire informe le conseil municipal :

Madame GUEUGNON Véronique est en arrêt jusqu'au 28 février 2026. Le contrat de Gueugnon Christel est prolongé.

À la suite de l'arrêt maladie de Monsieur Mickael HUGUENIN prolongé jusqu'au 23 janvier 2026, le contrat de Monsieur Alexandre TOUZET est renouvelé jusqu'au 18 Décembre 2025.

La borne électrique est installée, une inauguration est prévue courant janvier 2026. Le mini-bus électrique mis à disposition par la Communauté de Communes pourra être rechargé sur place. Les personnes disposant d'une carte de recharge compatible pourront utiliser cette borne.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de plusieurs cambriolages sur la commune ainsi que dans les communes environnantes, il faut rester vigilant.

La société Startkraft viendra le 9 décembre présenter son projet agrivoltaïque sur la commune.

Madame Calender (Champvent) ayant ouvert un dossier sinistre auprès de son assureur pour infiltration d'eau de pluie dans leur habitation, la commune est convoquée sur place le 15 décembre 2025. La commune s'est rapprochée de son assureur afin qu'un expert soit mandaté.

La société BGI, en lien avec un nouvel actionnaire, se propose d'acquérir un nouveau terrain mitoyen à l'usine, cet achat permettrait une extension de l'activité dès la reprise de celle-ci. La commune propose une promesse de vente avec échéance en juin 2026, la société BGI devra durant ce laps de temps informer la commune de l'avancement de leur dossier. Cette promesse de vente deviendra caduque au 1^{er} juillet 2026.

Rappel : Les vœux du Maire se dérouleront le dimanche 11 janvier à 11 heures

Prochaine réunion du Conseil Municipal le Vendredi 9 janvier 2026 à 20 heures, salle de réunion de la mairie.

Permanences épicerie :

7/12 : Alain

14/12 : Tom

21/12 : Lucie

25/12 : Anthony

28/12 : Daniel

4/01 : Pierre

11/01 : Isabelle

18/01 : Annick

25/01 : Gérard

Séance levée à 22 heures 05